

ENGAGEONS-NOUS POUR UN TOURISME RESPONSABLE !



Charte « Tourisme zéro déchet » 2018

Cette charte s'adresse aux gérants de sites ou établissements touristiques souhaitant intégrer une démarche de réduction et de valorisation des déchets et offrir un espace respectueux de l'environnement à leur clientèle.

Elle a pour objet de concrétiser la démarche des professionnels de tourisme en leur permettant d'être accompagnés et sensibilisés à la gestion des déchets.

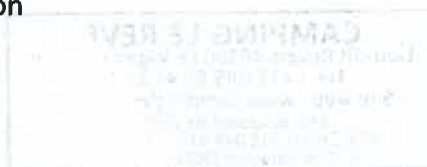
En signant cette charte, le prestataire s'engage à :

- établir un état des lieux avec l'animateur du SYDED
- utiliser les outils de communication proposés
- mettre les moyens nécessaires pour la réussite de la démarche
- respecter les critères de la charte listés ci-après
- informer la clientèle de son engagement

Contrepartie du SYDED du Lot :

Le SYDED du Lot s'engage à être le référent de la démarche et propose les services suivant aux signataires :

- accompagnement technique par un agent
- mise à disposition d'outils pratiques : signalétique pour les consignes de tri
- diffusion de panneaux de communication



Coordonnées du signataire

Raison sociale : SAS Camping Le Reve
Nom : ABEGG Prénom : Lucile
Adresse : lieu-dit Revers 46300 Le Vigan
Tél. : 05 65 41 25 20 Email : campinglereve@gmail.com

Les signataires s'engagent à :

Améliorer le tri sélectif des déchets recyclables :

- mettre le tri sélectif en interne
- installer des équipements pour proposer le tri sélectif au public

Réduire la production de déchet :

- éviter le jetable
- réduire la consommation de papier

Sensibiliser la clientèle :

- communiquer sur la démarche
- informer des bonnes pratiques à travers les outils du SYDED du Lot

Valoriser ses déchets fermentescibles* :

- composter les déchets alimentaires
- réduire et valoriser ses déchets végétaux : broyage, paillage, zones enherbées...

*Si concerné par ce type de déchet

le Vigan
Fait à : 29/11/2018

Le : 29/11 / 2018

Pour la structure,
le gérant/responsable



Nom : ABEGG
Prénom : Lucile

Pour le SYDED du Lot,
le Président



Gérard MIQUEL

Améliorer le tri sélectif

Mettre le tri sélectif en interne	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des poubelles de tri avec signalétique dans les bureaux, à l'accueil, au service de restauration 	<p>Diagnostic et appui technique pour la mise en place des actions</p> <p>Visuel existant pour les consignes de tri interne</p>
Installer des équipements pour proposer le tri sélectif au public	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation du matériel de tri : double poubelle, poubelle bi-compartmentée... - Affichage des consignes 	<p>Diagnostic et appui technique pour la mise en place des actions</p> <p>Visuel pour les points de tri</p>

Réduire la production de déchet

Eviter le jetable	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des tasses réutilisables pour le personnel - Privilégier des contenants de grande quantité - Eviter les produits à usage unique (Exemple pour les manifestations : gobelets et vaisselle) 	<p>Diagnostic</p> <p>Conseils et contact fournisseurs</p>
Réduire la consommation de papier	<ul style="list-style-type: none"> - Programmer les imprimantes en mode recto-verso automatique - Réutiliser le papier en papier de brouillon - Diminuer la distribution de flyers publicitaires 	

Sensibiliser la clientèle

Communiquer sur la démarche	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les panneaux de communication du SYDED du Lot - Diffuser l'information sur le site internet 	<p>Panneaux de communication</p>
Informier des bonnes pratiques à travers les outils du SYDED du Lot	<ul style="list-style-type: none"> - Afficher les bonnes consignes de tri avec les panneaux du SYDED du Lot - Tenir à disposition des touristes le mémo-tri, des guides sur le patrimoine naturel... 	<p>Distribution de document sur demande</p>

Valoriser ses déchets fermentescibles

Composter ses déchets alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un composteur pour le service de restauration - Mise en place d'un composteur pour les zones de pique-niques 	<p>Diagnostic et appui technique pour la mise en place des actions</p> <p>Vente du kit de compostage à 100 € ou 20 € TTC</p> <p>Suivi du projet et accompagnement personnalisé</p>
Réduire et valoriser ses déchets verts	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les feuilles ou le broyat de bois pour faire du paillage ou alimenter les composteurs en matière sèche - Pratiquer la tonte mulching - Planter des végétaux adaptés et disposer des jachères fleuries - Privilégier des espèces à pousse lente type trèfle 	

SYDED du Lot
Les Matalines - 46150 CATUS
05 65 21 54 30
accueil@syded-lot.fr
www.syded-lot.fr